

## **Formulaire de restitution d'une synthèse**

---

**Arrondissement : Pau**

---

### **Réunion d'école publique**

Salle Robert de Lacaze (place de la Mairie  
64140 BILLERE)

### **Question N°5 :**

**Quel socle de connaissances, de compétences et de règles de comportement, les élèves doivent-ils prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire ?**

Gérer l'hétérogénéité des élèves :

- Renforcer les moyens de l'école maternelle et adapter les effectifs en fonction des besoins liés à l'âge des enfants pour créer les conditions de l'apprentissage.
- Respecter la différence des enfants en matière de comportement : difficultés des classes cycles.
- Réintroduire le plaisir d'apprendre, entretenir le désir pour que, adulte, l'élève continue de se former
- Moins de compétitivité et plus de solidarité.
- Prendre en compte le vécu de l'enfant et préserver la neutralité de l'école dans les difficultés familiales de l'enfant, s'il y a lieu.
- Laisser durer le temps des apprentissages lire/écrire/dire jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire 16 ans, en proposant des parcours adaptés et alternatifs.

Gérer l'hétérogénéité des enseignants :

- Profiter de la diversité des cursus de formation des enseignants pour répondre aux besoins d'enseignement pluridisciplinaires.
- Laisser plus de souplesse dans les choix pédagogiques et assurer une formation initiale et continue qui lui permette de mieux utiliser les outils pédagogiques nouveaux (cas de la gestion mentale, de l'informatique des langues).
- Clarifier distinctement et clairement les missions d'instruction et d'éducation des enseignants.

### **Question N°8**

**Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?**

- Définir une politique claire, vis à vis des choix pédagogiques et de la mise en place des cycles.
- Diminuer le nombre d'élèves par classe pour alléger la charge de l'enseignant et favoriser l'installation d'un climat de confiance entre l'enseignant et les élèves en diminuant l'agressivité.
- Diminuer la quantité de connaissances à acquérir au primaire pour permettre un travail en pluridisciplinarité qui donne du sens aux apprentissages et qui permette à l'élève d'approfondir ses connaissances. Passer moins de temps à évaluer pour évaluer.
- Rétablir une formation initiale plus longue basée sur la pratique pédagogique en situation et qui permette, avec la formation continue, de former des enseignants aux nouvelles techniques d'apprentissage mais aussi à la relation avec les différents partenaires dont les familles.
- Rendre la scolarité obligatoire dès la maternelle.
- Évaluation des enseignants de maternelle par un corps d'Inspecteurs spécialisés maternelle qui devraient avoir pratiqué en maternelle.
- Évaluation des enseignants du primaire par un corps d'inspecteurs qui devraient avoir enseigné dans le premier degré.

## **Question 12 :**

### **Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'école peuvent-ils favoriser la réussite scolaire ?**

- Harmoniser les moyens donnés aux écoles par les collectivités territoriales pour faire face aux nouvelles exigences de l'Education Nationale.
- Définir une mission d'éducation claire qui s'étende de la maternelle au collège et la faire connaître clairement aux familles et aux partenaires qui devront la respecter en dehors de leurs intérêts économiques propres.
- Rétablir la présence d'intervenants stables, aides éducateurs, concierges, personnels d'entretien, personnel d'éducation et de rééducation, pour briser l'isolement de l'enseignant du primaire et mieux assumer les tâches qui s'ajoutent à sa fonction en égalité avec le collège en tenant compte de la spécificité du primaire.
- Établir une relation parents/école basée sur le respect mutuel parents enseignants avec des outils accessibles, compréhensibles et adaptés à tous les parents pour les requalifier dans leur rôle primordial d'éducation.
- Définir une orientation claire sur le travail personnel exigé des élèves de l'école primaire à la fin de la scolarité obligatoire.

---

### **Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)**

**1** Gérer l'hétérogénéité des élèves selon leur âge, leur origine sociale et culturelle, leurs difficultés, leur comportement et pour cela leur proposer des conditions d'apprentissage satisfaisantes (effectifs adaptés aux besoins spécifiques de chaque âge, moins de compétitivité) pour entretenir le désir de l'élève par un travail pluridisciplinaire et lui permettre l'apprentissage du dire/lire/écrire/ compter du début de la scolarité obligatoire, à étendre dès la maternelle, jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire (16 ans) avec si nécessaire des parcours adaptés et alternatifs. Définir une orientation claire sur le travail personnel exigé des élèves de l'école primaire à la fin de la scolarité obligatoire et sur la politique des cycles.

**2** Gérer l'hétérogénéité des enseignants et rétablir une formation initiale plus longue basée sur la pratique pédagogique en situation et qui permette, avec la formation continue, de former des enseignants aux nouvelles techniques d'apprentissage mais qui prenne aussi en compte la diversité des cursus de formation pour répondre aux besoins d'enseignement pluridisciplinaires. Evaluation des enseignants du primaire par un corps d'inspecteurs qui devraient avoir pratiqué.

**3** Clarifier distinctement et clairement les missions d'instruction et d'éducation des enseignants de la maternelle au collège et les faire connaître clairement aux familles et aux partenaires qui devront les respecter en dehors de leurs intérêts économiques propres. Établir une relation parents/école basée sur le respect mutuel parents enseignants avec des outils accessibles, compréhensibles et adaptés à tous les parents pour les requalifier dans leur rôle primordial d'éducation. Harmoniser les moyens donnés aux écoles par les collectivités territoriales pour faire face aux nouvelles exigences de l'Education Nationale, rétablir la présence d'intervenants stables, aides éducateurs, concierges, personnels d'entretien, personnel d'éducation et de rééducation, pour briser l'isolement de l'enseignant du primaire et mieux assumer les tâches qui s'ajoutent à sa fonction, en égalité avec le collège, en tenant compte de la spécificité du primaire.

